



## Des opportunités majeures pour l'économie suisse en Chine

La mission économique du conseiller fédéral Guy Parmelin, qui a démarré son périple en Chine, engrange de premiers succès. Les deux pays ont réaffirmé leur volonté d'optimiser l'accord de libre-échange conclu il y a dix ans. Le ministre du Commerce Wang Wentao et le conseiller fédéral Guy Parmelin ont signé un mémorandum d'entente confirmant leur volonté de s'atteler à son optimisation. Un pas dans la bonne direction, selon economiesuisse.

Le conseiller fédéral Guy Parmelin se trouve actuellement en Chine avec une importante délégation scientifique et économique. Le voyage s'est ouvert avec des discussions officielles à Pékin. Lors de la rencontre avec le ministre du Commerce Wang Wentao, les représentants des deux pays ont souligné leur intérêt commun pour un libre accès au marché. La Chine et la Suisse étant toutes deux des nations exportatrices, elles dépendent d'un accès aux marchés étrangers si possible non discriminatoire. L'incapacité actuelle de l'OMC à faire respecter ses règles suscite des inquiétudes. Les deux pays s'engagent afin que l'OMC puisse à nouveau assumer son important rôle dans l'élaboration de règles économiques mondiales.

Lors de la rencontre avec le ministre chinois du Commerce, plusieurs représentants d'entreprises faisant partie de la délégation économique suisse dirigée par le président d'economiesuisse Christoph Mäder ont pu faire part de leurs préoccupations. Les interventions ont soutenu expressément l'optimisation de l'accord de libre-échange (ALE) prévue. Même si de nombreux volets de l'ALE étaient d'ores et déjà exemptés de droits de douane, les exceptions restantes entraîneraient un surcroît de bureaucratie et certains biens exportés seraient

pénalisés. Des problèmes liés à la propriété intellectuelle ont également été abordés. Il arrive ainsi souvent que les plateformes en ligne chinoises proposent des contrefaçons de produits suisses. Des inquiétudes ont par ailleurs été exprimées quant à l'augmentation de la réglementation en Chine. Wang Wentao a entendu ces préoccupations. En ce qui concerne les conflits commerciaux, Guy Parmelin a, pour sa part, souligné que la Suisse renonçait à une politique industrielle verticale. Selon lui, les subventions ne sont pas la solution. Il apparaît en effet souvent par la suite que les investissements consentis n'étaient pas rentables, en raison d'inefficiences. En ce qui concerne les problèmes d'accès au marché dus aux obstacles techniques au commerce, M. Wang a indiqué que la Chine entendait s'aligner davantage sur les règles internationales. Le projet de loi suisse sur le contrôle des investissements a également été mentionné. Du point de vue de la Chine, la loi ne doit pas être instrumentalisée politiquement.

Immédiatement après la rencontre, le ministre du Commerce Wang Wentao et le conseiller fédéral Guy Parmelin ont signé un mémorandum d'entente confirmant leur volonté de s'atteler à l'optimisation de l'accord de libre-échange. La CPE-E ayant approuvé l'objet concerné, il est du devoir de la CPE-N de lui emboîter le pas. L'optimisation de l'accord de libre-échange est importante pour la place économique suisse, afin que des biens à haute valeur ajoutée puissent continuer à être produits dans notre pays.